

L'an deux mille quatorze, le 08 janvier à 18 heures 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. Jean-Louis ECHAVIDRE, maire.

Date de la convocation : 31 décembre 2013

Présents : Mmes et MM. Jean-Louis ECHAVIDRE, Alain BILLOT, Jacques CHARRIE, Vivien LAGARDE et Jean-Claude MINVIELLE-MONCLA.

Pouvoirs : Hélène LAVAYSSIERE à Jean-Claude MINVIELLE-MONCLA

Hélène VIRVES-PHELIPPONNEAU à Alain BILLOT

Laurence DELETRE à Jacques CHARRIE

Excusées : Touria BAROUX et Françoise FABIE

Secrétaire de séance : Jacques CHARRIE

Le conseil municipal convoqué le 31 décembre 2013 avait pour objet de discuter des réponses à apporter aux avis des personnes publiques associées sur le PLU.

Monsieur le Maire avait souhaité, pour des raisons de gouvernance, qu'un vote ait lieu sur les avis des Personnes Publiques Associées (Etat, Chambre d'Agriculture, SMEAT) et sur les réponses à donner.

Pour des raisons diverses, plusieurs membres du conseil étaient absents et le quorum n'a pas été atteint.

Ce vote n'étant pas obligatoire, Monsieur le Maire a donc proposé aux membres présents une réunion de travail sur le thème prévu et un débat a pu avoir lieu.